



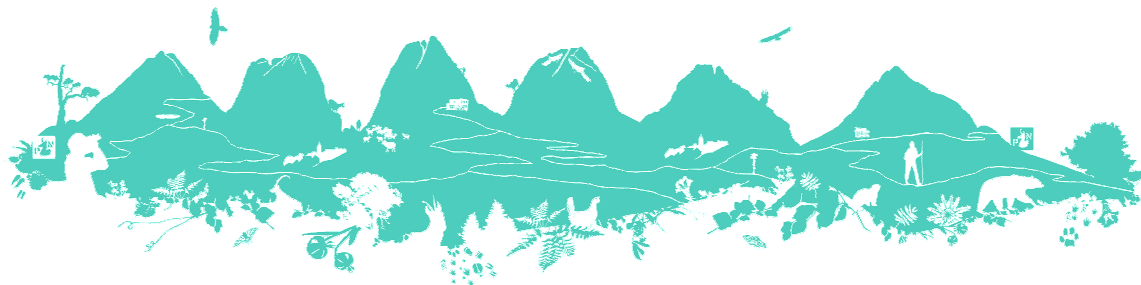
Les Pyrénées
Parc National

Réunion n° 1 référents charte

Mars - Avril 2010

Parc national des Pyrénées

- 23/03/10 : Val d'Azun ;
- 24/03/10 : Vallée d'Aure ;
- 25/03/10 : Vallée d'Ossau ;
- 30/03/10 : Vallée de Cauterets ;
- 31/03/10 : Vallée de Luz-Gavarnie ;
- 27/04/10 : Vallée d'Aspe.



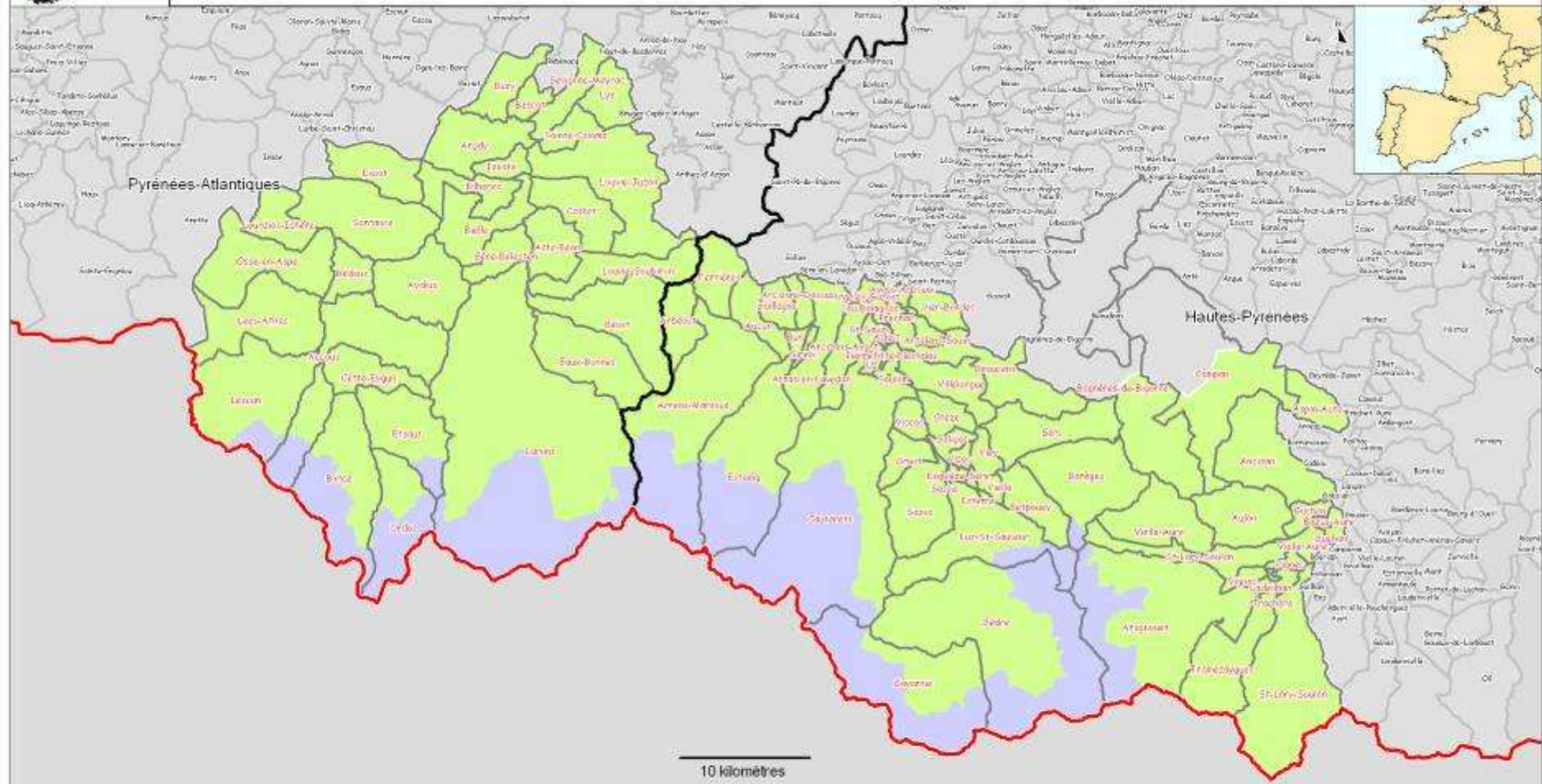


La loi du 14 avril 2006

➤ Quelles évolutions ?

- ✓ reconnaît la zone « *périphérique* » ;
- ✓ renomme les zones : zone centrale → zone cœur
zone périphérique → aire optimale d'adhésion
- ✓ mise en place d'un projet de développement durable : la charte ;
- ✓ le décret de création du Parc national des Pyrénées a été modifié le 15 avril 2009 ;

LE PARC NATIONAL DES PYRENEES - LIMITES ADMINISTRATIVES



Legende :

- Frontière nationale
- Limite départementale
- Limite communale
- Zone coeur du Parc national des Pyrénées
- Aire optimale d'adhésion du Parc national des Pyrénées

ESPAGNE



Le décret et la charte

Décret et charte sont deux objets distincts

DECRET du 15 avril 2009

- Établit les limites de l'aire optimale d'adhésion et du cœur du Parc national des Pyrénées
- Fixe la composition du conseil d'administration
- Réglemente les pratiques, activités et travaux dans le cœur

CHARTE

- **Projet de territoire pour 15 ans**
- **Concerne** à la fois le cœur et l'AOA
- **Élaboration** placée sous la responsabilité du CA et de son président
- **Construite** avec les acteurs du territoire
- **Mise en œuvre** avec les communes qui ont librement adhéré
- **Dans le cœur**, vient préciser les modalités d'application de la réglementation fixée par le décret
- **Dans l'aire d'adhésion**, engagement contractuel qui portera sur des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable



Droits et devoirs

DROITS

- Bénéficie directement du **label Parc national** reconnu au niveau international ;
- Bénéficie de la **dynamique collective** impulsée par le projet de charte sur le territoire ;
- Les communes ont accès aux services du Parc national : **conseil et assistance** au montage de projets en cohérence avec la charte, **appui technique, partage d'expériences** au sein de réseaux, mise à disposition de données ... ;
- Peuvent disposer de **moyens financiers** supplémentaires pour des projets ou des programmes en bénéficiant de subventions octroyées par le Parc national
- Auront des conseils généraux, de la Région, de l'État, de l'UE et d'autres partenaires, **accès aux aides** au motif de projet de développement durable incarné par la charte ;
- Certains **produits** ou **prestations** dans les domaines de l'agriculture, du tourisme ou de l'artisanat peuvent être **distingués** ou **valorisés**.

DEVOIRS

- Les **documents d'urbanisme** communaux ou intercommunaux doivent être compatibles avec les orientations de la charte ou rendus compatibles (dans un délai de 3 ans) ;
- Un **plan de circulation** des véhicules motorisés sur les voies et chemins doit être élaborés, conformément à la loi de 1991 sur la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels ;
- La **publicité** en agglomération en aire d'adhésion est limitée à des zones de publicité restreinte, conformément à la loi de 1979 sur l'affichage et la publicité ;



➤ Qui pilote, qui décide ?

Pilote : le Président du conseil d'administration

Validation des étapes, approbation du projet : le conseil d'administration

➤ Qui est associé ?

- ✓ Le conseil économique, social et culturel
- ✓ Les élus et les partenaires institutionnels au travers :
 - des groupes de travail thématiques
 - les conseils municipaux par l'intermédiaire des référénts charte
- ✓ Le conseil scientifique
- ✓ Les acteurs, usagers et habitants par le biais de réunions publiques



Les objectifs de la charte dans le cœur et l'aire optimale d'adhésion

- Une ambition partagée, une cohérence globale de conservation, d'aménagement et de développement durable au bénéfice des sites naturels, des activités traditionnelles, d'un tourisme durable, des patrimoines naturel, culturel et paysager....
- Elle établit des orientations générales et des objectifs.
- Elle détermine les mesures à prendre dans la perspective d'atteindre les objectifs.

Exemple :

Orientation : Conserver la richesse écologique associée aux prairies

Objectif : Maintenir et soutenir l'activité pastorale

Mesure : Mise en œuvre de la mesure agri-environnementale territorialisée



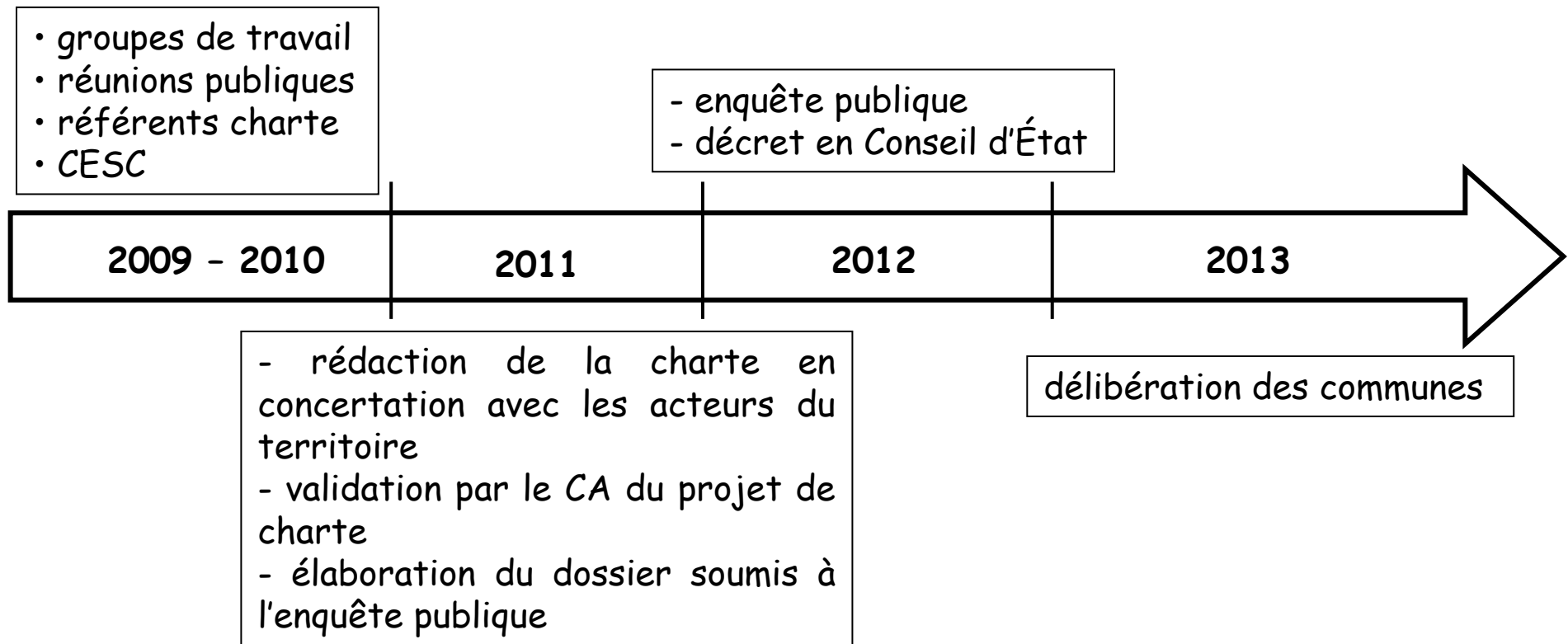
Le plan de la charte

➤ **Les objectifs et les engagements de la charte ne sont pas prédéfinis, elle doit cependant comporter :**

- ✓ un diagnostic territorial qui dresse l'état des lieux et identifie les enjeux du territoire ;
- ✓ une définition du caractère du cœur du Parc national des Pyrénées ;
- ✓ une partie spécifique au cœur et une autre spécifique à l'aire d'adhésion ;
- ✓ un plan du Parc national qui cartographie les différents espaces du cœur et de l'aire optimale d'adhésion en fonction de leur vocation.



La calendrier





➤ Six groupes thématiques ont été identifiés

Commissions thématiques	Présidents	Référents PNP
<i>Agriculture et Pastoralisme</i>	JM. PRIM	C. COGNET
<i>Tourisme durable</i>	R. CASTELLS	M. HERVIEU
<i>Eco responsabilité des collectivités et cadre de vie</i>	A. LESCOULES	C. COGNET
<i>Eau</i>	R. ROSE	P. OSPITAL
<i>Valeur patrimoniale des vallées</i>	G. CAUSSIMONT	E. SOURP
<i>Forêt</i>	V. MEYRAND	M. ROTH

➤ Les groupes se réunissent deux fois depuis le mois de décembre 2009 ;

➤ Transversalité assurée par des réunions de pilotage entre les présidents des 6 commissions et les référents du parc national.



Les groupes de travail thématiques

➤ État d'esprit des groupes de travail thématiques

- Commissions thématiques sont un temps fort de l'élaboration de la charte ;
- Démarche participative qui permet aux partenaires de s'impliquer et alimenter l'élaboration du projet de territoire ;
- Ces commissions sont des lieux d'échanges d'idées et de débats. Il s'agira de construire un projet équilibré et cohérent ;
- Les orientations stratégiques pourront être différentes entre l'aire optimale d'adhésion et le coeur.

➤ Objectifs

- Partager un diagnostic sur la thématique ;
- Partager et mutualiser les expériences et compétences de chacun ;
- Échanger des idées en vue de s'entendre sur une vision partagée ;
- Produire une réflexion commune sur la thématique en aire optimale d'adhésion et dans le coeur.

The background image shows a rural landscape with a green field in the foreground, a line of trees, and a barn with a grey roof. In the distance, there are mountains with patches of snow under a blue sky.

Les groupes de travail thématiques

1^{ères} orientations

➤ Ecoresponsabilité et cadre de vie

Finalité : Améliorer la qualité et la vie sur les territoires

Objectifs stratégiques :

- Améliorer le cadre de vie
 - en développant une nouvelle politique paysagère
 - en améliorant la planification territoriale
 - en poursuivant la mise en valeur patrimoniale des villages
- Tendre vers une excellence environnementale
 - en mettant en place un observatoire du développement durable
 - en favorisant une meilleure gestion des collectivités et un établissement parc national exemplaire
 - en réalisant des projets exemplaires (transports, circuits courts, déchets...)
- Faciliter la vie quotidienne
 - maintenir les services publics collectifs
 - améliorer les services à la personne
 - développer une offre culturelle de qualité



Les groupes de travail thématiques

1^{ères} orientations

➤ **Agriculture et pastoralisme**

Finalité : Maintenir un maillage d'exploitation agricole permettant un entretien des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Objectifs stratégiques :

- Accompagner la présence et le travail des hommes en estive
 - accompagner l'accueil des salariés dans les vallées
 - améliorer les conditions de vie et de travail en estive
 - renforcer la pluri-vocation des espaces pastoraux
- Accompagner l'exploitation équilibrée des zones intermédiaires et des fonds de vallées
 - maintenir une zone intermédiaire identifiable et exploitée
 - préserver les espaces agricoles en fond de vallée
 - accompagner les investissements structurants des exploitations agricoles
- Pérenniser les exploitations
 - par la diminution des charges et la rétribution des aménités
 - par la valorisation du produit et la diversification du revenu
 - par l'installation et la reprise des exploitations

The background image shows a rural landscape with a green field in the foreground, a line of trees, and a barn with a grey roof. In the distance, there are mountains with patches of snow under a blue sky.

Les groupes de travail thématiques

1^{ères} orientations

➤ Valeurs patrimoniales

➤ Patrimoine culturel

Thématiques :

- Savoir-faire et usages de la société pastorale
 - connaître le patrimoine liée à la société pastorale et à l'histoire des territoires
 - valoriser ce patrimoine
 - conservation du patrimoine bâti
- Langue
 - connaissance - sauvegarde
 - valorisation - vulgarisation
 - labellisation
- Variétés locales d'espèces cultivées
 - maintenir la biodiversité domestique
- Culture vivante, création
 - soutien à la culture d'aujourd'hui



Les groupes de travail thématiques

1^{ères} orientations

➤ Valeurs patrimoniales

➤ Patrimoine paysager

Finalité : préserver la qualité des paysages du Parc national des Pyrénées

- Éviter la banalisation des paysages
 - maîtriser l'urbanisation
 - conforter les activités agricoles
 - préserver les paysages forestiers
- Préserver les paysages emblématiques
 - identifier les éléments du paysage qui possèdent une valeur économique, sociale, culturelle et une valeur identitaire
 - préserver les éléments caractéristiques de l'histoire des paysages des vallées
- Réhabiliter les sites dégradés et éviter la création de « points noirs »
 - intégrer les bâtiments et l'habitat individuel au paysage
 - limiter l'impact des aménagements
 - veiller à l'intégration paysagère des infrastructures liées au développement des énergies renouvelables
- Diffuser les connaissances et impliquer les citoyens
 - agir au niveau du public scolaire afin de sensibiliser à la question de la qualité et de l'évolution des paysages

The background image shows a rural landscape with a green field in the foreground, a line of trees, and a barn with a grey roof. In the distance, there are mountains with patches of snow under a blue sky.

Les groupes de travail thématiques

1^{ères} orientations

➤ Valeurs patrimoniales

➤ Patrimoine naturel

Objectifs stratégiques :

- Maintenir les qualités d'un patrimoine naturel exceptionnel
 - préserver les espèces, milieux, sites à valeur remarquable
 - préserver la diversité écologique
 - préserver le bon fonctionnement et le bon état écologique des écosystèmes
- Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les activités humaines, les espèces et les espaces
 - préserver la quiétude des animaux
 - améliorer les interactions homme - nature
 - favoriser une solidarité et un partage équitable des ressources
- Suivre et comprendre les évolutions pour anticiper
 - renforcer la connaissance et le suivi des habitats, de la biodiversité ordinaire
- Sensibiliser et diffuser l'information pour faire évoluer les comportements
 - favoriser l'appropriation et la mobilisation, la diffusion des connaissances

➤ **Tourisme durable**

Finalité : Favoriser le développement d'un tourisme durable

Objectifs stratégiques :

- Favoriser la découverte du patrimoine naturel et culturel à partir d'activités respectueuses des patrimoines
 - Préserver la ressource en eau : support d'activités de pleine nature et du thermalisme ;
 - Préserver la biodiversité ;
 - Valoriser le patrimoine culturel ;
 - Gérer la fréquentation.
- Accueillir tous les publics
 - Favoriser l'accueil des jeunes et des enfants
 - Développer l'accueil de tous les publics
- Favoriser des aménagements touristiques s'inscrivant dans le développement durable
 - Préserver la qualité du patrimoine architectural et paysager
 - Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Viser l'excellence en matière de tourisme durable
 - Limiter l'utilisation de véhicules individuels
 - Modifier les pratiques d'approvisionnement
 - Valoriser les productions locales
 - Favoriser une meilleure gestion des déchets



Les groupes de travail thématiques

Thématiques ciblées

➤ Eau

Finalité : Maintenir, préserver et améliorer la biodiversité des milieux aquatiques

Objectifs stratégiques :

- Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques
- Maintenir et préserver la qualité de l'eau
- Maintenir et préserver le débit des cours d'eau et leur dynamique
- Mieux connaître les enjeux et problématiques de l'eau et mieux les partager
- Mieux gérer la ressource en commun, concilier les usages



Ce groupe qui s'est d'abord consacré à l'analyse des champs de pertinence de la charte pour les forêts du territoire va maintenant aborder la définition des orientations et mesures d'actions liées à la forêt et les conditions d'application du décret en zone cœur.

➤ **Forêt:**

- **Définition des critères d'un diagnostic partagé des ressources forestières :**
 - La forêt comme écosystème, comme ressource, comme protection, comme paysage
- **Comment concilier production et protection sur un territoire au patrimoine exceptionnel ? Quelles orientations de gestion pour concrétiser cette approche en aire optimale d'adhésion et en zone cœur ?**
 - Inventaire des documents cadres, des documents stratégiques et des référentiels techniques pertinents sur le territoire ;
 - Éléments de convergence pour une gestion forestière qui valorise et respecte les écosystèmes, la ressource en bois, le rôle de protection et les paysages ;
 - Réflexion sur la mobilisation de la ressource en bois et les surfaces en sylviculture.
- **Conditions d'application du décret concernant les activités forestières en zone cœur.**
- **Quelle valorisation des usages du bois et de l'économie locale liée à la forêt ?**